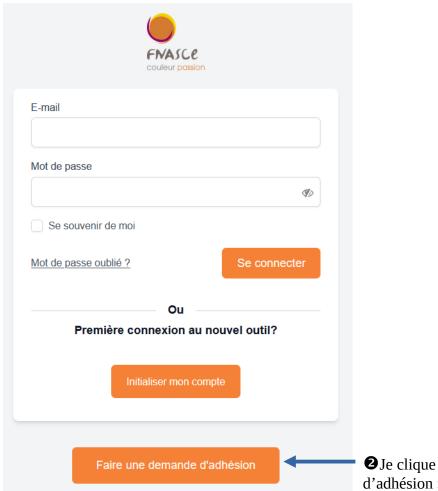


Adhérer à l'ASCEE pour 2025 avec OLGUA

Non adhérent en 2024, cette partie vous concerne.

1 J'ouvre <u>OLGUA</u> https://www.olgua.fr/login



- **2** Je clique sur « Faire une demande d'adhésion »
- **3** Je complète les informations, ainsi que les mentions légales nécessaires. (si je ne compte pas louer d'unité d'accueil en 2025, la partie liée aux revenus n'est pas obligatoire).
- 4 Je valide les mentions légales nécessaires (cases à cocher)
- **3** J'envoie ma demande en cliquant sur le bouton
- **6** Je reçois un mail qui précise comment régler mon adhésion...
- **②**Je consulte le tableau des montants d'adhésion voté en 2023 (fin de ce document)

- 3 Pour que mon adhésion soit valide, je règle son montant en utilisant l'un des modes ci-après :
 - Option 1 : par virement via IBAN sur le compte de l'ASCEE 74.

n° IBAN: FR7618106000191900909705029

commentaire à indiquer pour le gestionnaire : "ADH-"+ 'N° d'adhérent' + "-" +

'NOM'-'PRENOM'

-> exemple: ADH-50133-MARCHAND-LEON

• Option 2 : je me déplace les

lundi 2 ou lundi 17 décembre de 11 à 14h

à la DDT(paiement possible par chèque ou par carte bancaire)

Option 3 : j'envoie un chèque à l'ordre de l'ASCEE

DDT 74
ASCEE 74
15 rue Henry Bordeaux
74998 ANNECY

9 Après réception du paiement, ma carte d'adhérent électronique m'est adressée sur l'adresse de messagerie que j'ai renseigné.

Le comité de l'ASCEE 74 vous remercie, au plaisir de vous rencontrer.

Montant des adhésions voté en assemblée générale extraordinaire du 21 novembre 2023.

Actif 1	Agents actifs et retraités du MTECP travaillant en DDT, DREAL, DDETS, au STRMTG et DIR en Haute-Savoie (+ retraité ex-DDE)	15 €
Actif 2	Agents actifs et retraités MASA ou MIOM travaillant en DDT, et autres fonctionnaires État appartenant à la "communauté de travail" (Préfecture, DDI, UDAP), Anciens agents de l'équipement n'ayant pas opté pour la territoriale)	20€
Actif 3	Vacataires et stagiaires travaillant en DDT	5€
Extérieur	Autre	25 €